

ORDRE DU JOUR
Caucus du vendredi 17 avril 2020 à 13 h 00
Suivra la séance ordinaire à 17 h 00

1	COMPTE RENDU DU CAUCUS	Responsable
1.1	Compte rendu du caucus du mois de mars 2020 (Annexe à venir)	Luc
2	DÉCISION	Responsable
2.1	Demande de remboursement – Passes de ski citoyennes à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	Luc
2.2	Octroi d'un contrat – Fourniture de services professionnels en urbanisme (Annexe)	Luc
3	DISCUSSION	Responsable
3.1	Dossiers P.I.I.A. et dérogations mineures à l'étude (Annexe)	François
3.2	Espaces publics (Accès aux lacs) – Suivi (Annexe)	Christine
3.3	Rapport sur les accès aux lacs (Annexe)	Christine
4	ASPECTS OPÉRATIONNELS	Responsable
4.1	Rapport mensuel des responsables et directeurs (Annexe)	Luc
4.2	Liste des permis émis (Annexe)	François
4.3	Problématiques - Service de l'urbanisme et problématiques AIRBNB (Annexe)	François
4.4	Rapport mensuel verbal du Service de protection	Pierre
4.5	Liste des correspondances (Annexe)	Luc
4.6	Rapport mensuel - Activités financières au 29 février et au 31 mars 2020 (Annexe)	Nadine

SOUSSION — REFONTE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

VILLE D'ESTEREL

MARDI LE 7 AVRIL 2020

Présenté à :

A/S Direction générale et greffe
M. Luc Lafontaine, directeur général et greffier
Ville d'Estérel
115, chemin Dupuis
Estérel (Québec) J0T 1E0

URBA+
consultants

Firme-conseil en urbanisme

Le 7 avril 2020

A/S Direction générale
M. Luc Lafontaine directeur général et greffier
Ville d'Estérel
115, chemin Dupuis
Estérel (Québec) J0T 1E0


OBJET : MOT DE REMERCIEMENT

Monsieur,

Par la présente, les membres de notre firme d'urbanisme tiennent à vous remercier de nous permettre d'offrir nos services pour la refonte des règlements d'urbanisme de la Ville d'Estérel.

Nous espérons que ce document vous permettra d'apprécier le réel intérêt ainsi que les aptitudes que nous possédons afin de réaliser ce mandat au bénéfice de votre communauté. Ce serait un grand plaisir pour nous de participer activement au développement et à l'essor de la Ville d'Estérel par la création d'outils d'urbanisme efficaces et compréhensibles pour les citoyens, tout en répondant adéquatement à vos besoins et exigences.

En espérant avoir l'opportunité de collaborer prochainement ensemble. Nous vous prions de recevoir, nos salutations les plus distinguées.



Luc Légaré, urbaniste
Représentant de la firme URBA+ Consultants
9105 6820 Québec inc

T 819.774.1431
C info@urbaplus.com
W www.urbaplus.com

1 - COMPRÉHENSION DU MANDAT

1.1. NATURE DU PROJET

Nous comprenons que la Ville demande à faire ajuster son Plan d'urbanisme au schéma d'aménagement de la MRC. Nous comprenons également que la Ville souhaite réviser de manière plus précise certaines sections et certains articles de ses règlements d'urbanisme pour en faire un guide facile à comprendre pour l'inspecteur et les citoyens. Cette révision pourrait comprendre une modification de la structure des règlements et de la mise en page, sous notre suggestion et suite à l'approbation de la municipalité.

1.2. SERVICES À RENDRE

Nous comprenons que les services à rendre à la Ville dans le contexte de la refonte comprennent en plus de l'ajustement du Plan d'urbanisme et la rédaction et l'intégration des modifications souhaitées dans les règlements de construction, de lotissement, de permis & certificats, de zonage, de PIIA, du règlement de CCU, de dérogation mineure, usage conditionnel et de PAE; la création de trois (3) plans en annexe au Plan d'urbanisme (Concept d'organisation spatiale, Plan des affectations, Plan du réseau routier actuel et projeté) et d'un plan de zonage révisé. Le tout incluant le partage des données cartographiques dans un format modifiable avec la municipalité et la MRC.

Nous offrons également un accompagnement dans le processus d'adoption, incluant la rédaction des avis publics nécessaires. Nous sommes d'avis qu'à des fins d'efficience l'adoption du Plan d'urbanisme et des règlements refondus pourra se faire au sein de la même procédure.

En plus des documents livrables, nous comprenons que notre présence est requise pour un nombre de 10 rencontres de travail, en incluant les consultations publiques. Notez que chaque rencontre équivaut à 3 heures de travail, et si le nombre de rencontre est sous le ratio de 10 rencontres un crédit sera fait auprès de la Ville.

Nous nous proposons également de coordonner les avis de conformité préliminaires et finaux avec les personnes responsables à la MRC.

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS — VILLE D'ESTÉREL

2 — APPROCHE PROPOSÉE

2,1 MÉTHODE DE TRAVAIL

Dans le but de bien traduire la vision future du développement territorial de la Ville au sein des outils d'urbanisme, nous appuierons notre programme de travail, entre autres, sur :

- Une lecture visuelle du territoire à laquelle le directeur de l'urbanisme de la Ville est invitée à participer et se traduisant par des visites sur le terrain;
- La consultation des acteurs œuvrant au sein de la Ville afin d'orienter la réglementation en se basant sur leurs préoccupations et leur vision du développement de leur Ville;
- La consultation des orientations gouvernementales touchant l'aménagement du territoire (documents de la MRC, du CLD et autres);
- Les normes et solutions innovantes liées à l'urbanisme durable;
- Les politiques adoptées par la Ville;
- Les cas de jurisprudence liés à l'urbanisme.

Nous sommes une équipe pluridisciplinaire, aux idées jeunes et actives, dont les membres possèdent chacun un bagage d'expériences diversifiées qui nous permet une complémentarité à 360° dans la réalisation de notre travail. Nous misons sur le travail d'équipe, tant à notre bureau qu'avec la Ville. Nous travaillons en constant partenariat avec nos intervenants internes et externes afin d'assurer une traduction juste des enjeux qui correspondent à votre territoire et trouver des solutions novatrices et uniques pour y répondre.

Notez aussi que même en raison de cette problématique mondiale, notre équipe demeure effective à 100 % par le travail à distance et dès l'octroi du mandat, ce travail de refonte pourra ainsi débuter pour en arriver à l'atteinte des objectifs de la Ville.

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS — VILLE D'ESTÉREL

2,2 ÉCHÉANCIER PRÉLIMINAIRE (À DISCUTER AVEC LA VILLE)

Afin de livrer les documents souhaités dans les temps pour que les différents règlements de la refonte puissent être en vigueur à temps pour l'été 2021, nous vous proposons l'échéancier suivant :

	Début	Fin
Plan d'urbanisme		
1. Début des travaux	Avril 2020	
2. Période de réception des mémoires	Avril 2020	Mai 2020
3. Plan d'urbanisme préliminaire (version 1)	Mai 2020	Mai 2020
4. Plan d'urbanisme préliminaire (version 2)	Juin 2020	Juin 2020
5. Plan d'urbanisme final pour adoption	Juillet 2020	Aout 2020
Règlement de permis et certificats, de zonage, de lotissement et de construction, PIIA, CCU, dérogation mineure, usage conditionnel, et de PAE.		
1. Version préliminaire du règlement (version 1)	Mai 2020	Juin 2020
2. Version révisée du règlement (version 2)	Juin 2020	Juillet 2020
3. Version finale du règlement pour adoption	Juillet 2020	Aout 2020
Concordance avec le Schéma révisé		
1. Vérification de la concordance des articles modifiés en regard des normes du Schéma révisé	Aout 2020	
Début de la procédure d'amendement	Septembre 2020 ⁽¹⁾	

(1) Notez qu'en raison des événements de la pandémie, il est fort possible que l'échéancier préliminaire ci-haut soit révisé.

2,3 COMMUNICATION ET COLLABORATION

En complément des 10 rencontres à prévoir à la Ville, nous réservons, pour la réalisation de ce mandat, l'organisation « d'ateliers de travail » faite à jour fixe. Ces ateliers de travail, en après-midi, vont se tenir aux deux semaines à nos bureaux durant lesquelles le responsable municipal du dossier sera invité à participer en personne ou par vidéoconférence, à son choix, à l'élaboration du règlement, par l'entremise de discussions sur son interprétation du travail en cours. Le tout se veut selon une approche conviviale de travail afin que la Ville puisse participer activement à l'élaboration de ses règlements, d'être informée de l'avancement du dossier et lui offrir la chance de nous fournir ses orientations constamment quant au résultat final escompté.

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS — VILLE D'ESTÉREL

3 — RESSOURCES**3,1 PRÉSENTATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE**

<p>Luc Légaré B. Sc. Urbanisme Urbaniste sénior Directeur du projet</p>	<p>M. Légaré aura la responsabilité de faire la coordination entre tous les intervenants, employés de la firme, consultants spécialisés, représentants municipaux et représentants de la MRC. Il aura comme rôle de superviser, de commenter et d'approuver l'ensemble des travaux. Finalement, il verra à ce que l'échéancier soit respecté.</p>
<p>François Castegnier, B. Sc. Urbanisme M.Ing. Gestion des Infrastructures urbaines Urbaniste stagiaire Chargé de projet principal au dossier</p>	<p>M. Castegnier agira à titre de chargé de projet et aura la responsabilité de coordonner la rédaction des différents documents produits en plus de participer aux différentes rencontres avec les intervenants municipaux. Il veillera à la coordination des efforts de rédaction de l'équipe avec les souhaits exprimés par la ville et le cadre imposé par le Schéma d'aménagement.</p>
<p>Alexandre Labelle B. Sc. Urbanisme</p>	<p>M. Labelle agira à titre de chargé de projet adjoint et aura la responsabilité de coordonner la rédaction des différents documents produits en plus de participer aux différentes rencontres avec les intervenants municipaux.</p>
<p>Mai-Li Paquet B. Sc. Urbanisme</p>	<p>Mme Paquet agira comme assistante au chargé de projet quant à la conception de certains éléments des documents. Elle participera à certaines présentations locales et agira à l'occasion comme interlocutrice auprès de la ville, en cours de mandat. Finalement, c'est elle qui préparera certains documents de présentation.</p>
<p>Sandrine Lachance B. Sc. Urbanisme</p>	<p>Agissant à titre d'assistante à la rédaction et à la recherche, Mme Lachance fera l'analyse de la réglementation en vigueur et la confrontera avec le Schéma révisé pour en retirer une version préliminaire des nouveaux articles. Elle sera notamment chargée de la rédaction des comptes-rendus des rencontres et de la création des tableaux comparatifs. Elle participera également de manière active à la réalisation des documents de présentation.</p>
<p>Johanne Gagnon, Technicienne en urbanisme et dessinatrice</p>	<p>Sous la supervision du chargé de projet, Mme Gagnon sera appelée à réaliser l'ensemble des plans et représentations graphiques nécessaires à la bonne compréhension des documents.</p>
<p>Marie-Ève Légaré Technicienne en urbanisme (étudiante au bac en urbanisme 3^e année)</p>	<p>Sous la supervision du chargé de projet, Mme Légaré sera appelée à la réalisation des documents de présentation pour les rencontres publiques.</p>

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS — VILLE D'ESTÉREL

3,2 PRÉSENTATION DU CHARGÉ DE PROJET**DIRECTEUR DE PROJET***LUC LÉGARÉ, URBANISTE PROPRIÉTAIRE*

- ✓ Urbaniste et membre de l'ordre des urbanistes du Québec depuis 2004;
- ✓ Directeur des projets pour la firme URBA+Consultants, propriétaire de l'entreprise depuis 2001;
- ✓ De 1995 à 2001, à œuvrer auprès des Municipalités et Villes sur une période de 7 années (Rosemère et Mont-Tremblant);



Au fil de ces vingt-cinq (25) dernières années, il a acquis une grande expérience au niveau de la conception et de la mise en place de projets de développement de tout genre, tant résidentiels que commerciaux.

Ses réalisations lui ont permis, par la même occasion, de développer une expertise particulière dans la conception de règlements locaux destinés à contrôler la mise en valeur du territoire ainsi qu'à bien saisir les trucs et astuces des promoteurs immobiliers, lui permettant également de mieux établir les enjeux au niveau de l'organisation réglementaire municipale. Monsieur Légaré possède une connaissance approfondie des différents types de règlements d'urbanisme (PPU, PAE, PIIA, PPCMOI, Usages conditionnels, etc.)

TÂCHES LIÉES AU PRÉSENT MANDAT / IMPLICATION

À titre de propriétaire de la firme, il veillera à la coordination des travaux à l'interne en collaboration avec le chargé de projet. Il agira comme représentant officiel de la firme, et, à ce titre, il participera aux rencontres avec les représentants de la Ville. Considérant son rôle de superviseur de projets, il suit l'évolution de tous les dossiers et s'implique activement dans chaque mandat par un apport de connaissance, une participation active aux orientations du mandat et une révision du dossier.

3,3 CAPACITÉ DE RELÈVE

Grâce à son personnel interne, URBA+ Consultants est en mesure de s'adapter aux différentes situations pouvant affecter les activités normales de l'entreprise. En complément de Luc Légaré, notre entreprise mise notamment sur François Castegnier, Alexandre Labelle, Mai-Li Paquet et Sandrine Lachance, tous ayant une formation d'urbanisme dûment reconnue.

Notre équipe est également habilitée à accomplir toute tâche connexe à l'avancement de la refonte à distance, si le contexte le permet ou le nécessite, ce qui nous permet de continuer le travail malgré certains imprévus.

3,4 RESSOURCES MATÉRIELLES

Parmi les ressources matérielles dont dispose URBA+, plusieurs postes informatiques comprenant les logiciels de dessin assisté par ordinateur (Autocad) et de géomatique (QGIS), la suite bureautique de Microsoft Office et d'outils de correction linguistique (Antidote). Un projecteur sera également mis à la disposition de la ville au besoin lors des rencontres de travail ou de consultation publique à des fins de présentation.

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS — VILLE D'ESTÉREL

Nos bureaux offrent également les produits d'impression en format Lettre (8.5x11), Tabloid (11x17) et ARCH D (24x36). Ce dernier format est particulièrement apprécié lors des rencontres de travail et des consultations publiques afin de présenter les différents plans et annoter ceux-ci directement.

4 — EXPÉRIENCE

La firme URBA+ Consultants en est à sa 20^e année d'opération en urbanisme. Elle s'est démarquée dans le domaine de l'urbanisme, au fil des ans, grâce à la mise en commun de l'expérience de plusieurs professionnels. À ce titre, les intervenants principaux disposent de plus d'une **cinquantaine d'années** d'expérience combinée dans le domaine de l'urbanisme.

4.1 PROJETS COMPARABLES (REFONTE PLANS ET RÈGLEMENTS | CODIFICATION | OMNIBUS)

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des travaux les plus récents que nous avons entrepris auprès de municipalités dans cinq (5) MRC différentes de la région des Laurentides, de Lanaudière et de l'Outaouais.

Nom de la Municipalité/ Ville	Description du mandat
1. Municipalité de Barkmere 2007	Révision Codification administrative (Plan et règlements)
2. Ville de Rawdon — 2008	Refonte réglementaire (Plan et règlements);
3. Municipalité du canton d'Arundel — 2017	Refonte réglementaire (Plan et règlements);
4. Municipalité de Saint-Donat-de-Montcalm — 2017	Refonte réglementaire (Règlements);
5. Municipalité de La Minerve — 2015	Refonte réglementaire (Plan et règlements);
6.	
7. Municipalité de La Conception — 2015	Révision Codification administrative (Plan et règlements)
8. Municipalité de Lac-des-Seize-Îles -2017	Refonte réglementaire (Plan et règlements);
9. Municipalité de Boileau — 2019	Refonte réglementaire (Plan et règlements) En cours de réalisation
10. Municipalité de Namur — 2019	Refonte réglementaire (Plan et règlements) En cours de réalisation
11. Municipalité de Canton de Low — 2018	Refonte réglementaire (Plan et règlements) En cours de réalisation
12. Municipalité de Val-Morin — 2019	Refonte réglementaire (Plan et règlements) En cours de réalisation
13. Municipalité de La Conception — 2020	Codification administrative En cours de réalisation
14. Municipalité d'Huberdeau — 2020	Règlement omnibus En cours de réalisation

4.2 ASSURANCE-QUALITÉ

La démarche méthodologique grâce à laquelle nous rédigeons les articles de règlement se veut systématique et laisse peu de place à l'erreur. En effet, chaque règlement est confronté article par article aux normes du Schéma d'aménagement et de son document complémentaire avant d'être réintégré dans le nouveau règlement. Le tout est ensuite relu et révisé dans son ensemble pour s'assurer qu'il soit bien intégré dans son

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS — VILLE D'ESTÉREL

contexte. Nous procédons également à une relecture finale du règlement avant le dépôt de la version pour adoption afin de corriger toute erreur de mise en page ou de français qui se serait fauillé dans le document.

4,3 CAPACITÉ D'INNOVATION

Chez URBA+ Consultants, l'innovation dans nos réalisations fait partie de nos objectifs de travail, et ce, de façon permanente. Dans chacun de nos dossiers, qu'ils soient en écriture réglementaire ou en planification du territoire, nos projets sont teintés d'éléments distinctifs.

- Nous misons sur un libellé de règlement qui ne laisse pas place à la confusion, qui est simple et facilement compréhensible par le citoyen. Lors de l'étape d'écriture, nous avons à cœur de nous mettre dans la peau du citoyen qui aura à consulter la réglementation municipale. Pour ce faire, nous misons sur des textes qui sont à la portée de tous et qui ne s'enfoncent pas dans l'utilisation de grands termes difficilement assimilables par une personne ne gravitant pas dans le domaine de l'urbanisme.
- Nos règlements sont conçus de manière à être rapidement utilisables par les responsables de la Municipalité lors de consultation avec un citoyen. Pour ce faire, lorsque la personne clique sur un élément de la table des matières de nos règlements, elle est conduite automatiquement à l'article ou la section visée. Le tout étant dans le but de faciliter le travail de recherche et de rendre l'octroi de services plus efficaces.
- Le même principe pourra aussi être repris lors de la citation d'article dans une partie de la réglementation, lorsque la personne clique sur l'article référé dans un texte, elle sera conduite automatiquement vers le libellé dudit article.
- Nous aspirons, pour les prochains règlements, à appliquer ce même système à l'ensemble de nos documents réglementaires. Par exemple, permettre, lors de la consultation d'une zone à même le plan de zonage, d'y faire apparaître par simple clic la grille des usages et norme. Idem lors de référence d'un article à la grille des usages et normes, afin de faire apparaître le libellé de celui-ci. Nous développons actuellement cet aspect.
- Nous étions, en 2003, parmi les premiers bureaux dans les Laurentides à avoir inclus à même les projets de planification, le concours des études de caractérisation biologique.
- Notre bureau est équipé de différents systèmes d'analyse électronique et physique permettant de capter et de démontrer les impacts d'une projection de développement afin d'en analyser les objectifs.
- Nous sommes heureux d'avoir participé à une des premières planifications de développement du territoire sous la forme de *Woonerf*.
- Nous sommes heureux d'avoir pu participer à une des premières planifications qui permet, sous la réserve d'une protection écologique sérieuse, de transférer les ratios de densité sur une partie d'un projet, par une bonification accrue du développement dans une autre partie du développement (bonus à la densité écologique).

ANNEXES

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS — VILLE D'ESTÉREL

4,4 PRIX

Item	prix
Ajustement du plan d'urbanisme au Schéma d'aménagement actuellement en vigueur	2 500,00 \$
Révision du règlement permis et certificats	3 000,00 \$
Révision du règlement de zonage	8 000,00 \$
Révision du règlement de lotissement	3 000,00 \$
Révision du règlement de construction	3 000,00 \$
Révision des règlements de : <ul style="list-style-type: none"> • PIIA • CCU • DÉROGATION MINEURE • USAGE CONDITIONNEL • PAE 	4 000,00 \$
Sous-total :	23 500,00 \$
Tps : 5 %	1 175,00 \$
Tvq : 9 975 %	2 344,63 \$
Total :	27 019,13 \$

Le tout payable sur facturation progressive, incluant un dépôt initial de 2500,00 \$, confirmant le mandat. Les frais de transports, de communications et des rencontres de travail sont inclus à ce budget global.

URBA+CONSULTANTS offre aussi le service de traduction des règlements dans une version anglaise, version non légale, mais pour information à la clientèle anglophone. Sur ce dernier point une fois le travail des règlements fait une soumission sera produite pour votre acceptation.

Curriculum Vitae

Urbaniste sénior

**LUC
LÉGARÉ**Ordre des urbanistes du
Québec, permis no. 1064Adresse de bureau :
3 rue Saint-Donat
Sainte-Agathe-des-Monts
Québec J8C 1P4
819.774.1431Email :
info@urbaplus.com**FORMATION ACADÉMIQUE**

1991-1992 Certificat en Environnement, Université de Montréal

1988-1991 Baccalauréat en Urbanisme, Université de Montréal

1985-1988 Administration, Collège de Saint-Jérôme

CARRIÈRE

2001 **URBA+ CONSULTANTS, Urbanistes conseils | gestion de projet**
Consultant en urbanisme- urbaniste, propriétaire de l'entreprise

1996-2001 **Municipalité et Ville de Mont-Tremblant.**
Inspecteur des bâtiments – Urbaniste - Directeur par intérim

1995-1995 **Ville de Rosemère**
Inspecteur des bâtiments adjoints

1993-1995 **STCUM, bureau d'aménagement du réseau**
Consultant

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**
Étude stratégique d'implantation hôtelière
- Dossier argumentaire pour le redéveloppement de la propriété des pères Oblats
 - Responsable de la division d'urbanisme pour un secteur du territoire.
- Ville de Barkmere**
- Urbaniste-conseil
 - Fourniture des services d'inspecteur en bâtiment
 - Refonte réglementaire (mise à jour administrative)
- Municipalité d'Huberdeau**
- Urbaniste-conseil
 - Fourniture des services d'inspecteur en bâtiment
- Municipalité d'Amherst**
- Urbaniste-conseil
 - Fourniture des services d'inspecteur en bâtiment
- Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge**
- Urbaniste-conseil
 - Fourniture des services d'inspecteur en bâtiment
- Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac**
- Urbaniste-conseil
 - Fourniture des services d'inspecteur en bâtiment
- Municipalité de Rawdon**
- Urbaniste-conseil
 - Refonte réglementaire générale
- Municipalité de Saint-Donat**
- Urbaniste-conseil
 - Fourniture des services d'inspecteur en bâtiment
- Municipalité de Lac-Supérieur**
- Urbaniste-conseil

Urbanisme municipal

- Refonte réglementaire sectorielle
 -
- Municipalité de La Conception**
- Urbaniste-conseil
 - Refonte réglementaire sectorielle
- Beaconsfield | BOIS ANGELL | Beaconsfield**
- Urbaniste-conseil
 - Planification de site
- Municipalité de Val-Morin**
- Urbaniste-conseil
 - Refonte réglementaire
- Municipalité de Low**
- Urbaniste-conseil
 - Refonte réglementaire
- Municipalité de Namur**
- Urbaniste-conseil
 - Refonte réglementaire
- Municipalité de Boileau**
- Urbaniste-conseil
 - Refonte réglementaire
- Municipalité de Lac-des-Seize-Iles**
- Urbaniste-conseil
 - Refonte réglementaire
- Municipalité de Arundel**
- Urbaniste-conseil
 - Refonte réglementaire
- Municipalité de Labelle**
- Urbaniste-conseil
 - Fourniture des services d'inspecteur en bâtiment

Curriculum Vitae

Chargé de projet

**FRANÇOIS
CASTEGNIER**

Ordre des urbanistes du Québec,
Urbaniste-stagiaire

Adresse de bureau :
3 rue Saint-Donat
Sainte-Agathe-des-Monts
J8C 1P4

Email :
info@urbaplus.com

FORMATION ACADÉMIQUE

2014-2018	Maîtrise en gestion des infrastructures urbaines, ÉTS
2011-2014	Baccalauréat en Urbanisme, UQUAM
2009-2011	BI Sciences pures et appliquées, Collège Jean-de-Brébeuf

CARRIÈRE

2018	URBA+ CONSULTANTS, chargé de projet Gestion de projets en urbanisme Rédaction et analyse de règlements d'urbanisme pour les municipalités. Rédaction et analyse de projets de développement pour les promoteurs.
2013	Stagiaire en urbanisme Écohabitation Montréal Analyse de projet. Elaboration d'un guide à l'intention des municipalités. Travail de recherche en lien avec l'habitation écologique.

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES AU SEIN D'URBA+CONSULTANTS**Urbanisme municipal****Municipalité d'Arundel**

- Fourniture des services d'inspecteur en bâtiment
- Travail de modification réglementaire (refonte)

Ville de Barkmere

- Fourniture des services d'inspecteur en bâtiment

Municipalité de Maniwaki

- Travail de modification réglementaire (refonte administrative)

Municipalité du Canton de Low

- Fourniture des services d'inspecteur en bâtiment
- Travail de modification réglementaire (refonte)

Municipalité de La Conception

- Travail de modification réglementaire (refonte administrative)
- Travail de codification administrative

Municipalité de Boileau

- Travail de modification réglementaire (refonte)

Municipalité de Val-Morin

- Travail de modification réglementaire (refonte)

Municipalité de Labelle

- Fourniture des services d'inspecteur en bâtiment
- Consultant externe en urbanisme

Municipalité de L'Ascension

- Fourniture des services d'inspecteur en bâtiment
- Consultant externe en urbanisme

Développement immobilier et design urbain (Partiel)**ANDERSON, JAY | VAL-MORIN**

- Conseiller en urbanisme, écriture réglementaire.

EMBOIS | MONT-TREMBLANT

- Conception et coordination d'un projet de villégiature.

GUAY, ÉRIK | LA CONCEPTION

- Conseiller en urbanisme, écriture réglementaire.

GOYER, JEAN-CLAUDE | LA CONCEPTION

- Conseiller en urbanisme, écriture réglementaire.

MONT-BLANC | SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

- Conception et coordination de projets de villégiature.

SKI BELLE-NEIGE | VAL-MORIN

- Conseiller en urbanisme, écriture réglementaire.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

- Urbaniste-stagiaire inscrit à l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ),

Curriculum Vitae

Alexandre Labelle

Adresse de bureau :
3 rue Saint-Donat
Ste-Agathe-des-Monts
Québec J8C 1P4
819.774.1431

Email :
info@urbaplus.com

FORMATION ACADÉMIQUE

2013 -2015	Maîtrise en administration publique, profil pour gestionnaires, École nationale d'administration publique
2007-2009	Scolarité de maîtrise en développement régional, Université du Québec en Outaouais
2003-2006	Baccalauréat en urbanisme, formation internationale, École des Sciences de la Gestion Université du Québec à Montréal
1994-1997	Techniques d'aménagement forestier CÉGEP de la Gaspésie et des Îles

CARRIÈRE (partie)

Jun 2013 Février 2020	Ville de Gatineau Service de l'urbanisme et du développement durable Chargé à la réglementation Analyste en urbanisme Coordonnateur en urbanisme
2009-2010	Ville de Rivière-Rouge Directeur adjoint du Service de l'urbanisme, Responsable de l'environnement
2006-2009	Municipalité de Boileau Responsable de l'urbanisme et de l'environnement
2003-2007	Millette-Légaré architecture et urbanisme Inc. (URBA+ Consultants) Chargé de projets d'urbanisme, Responsable de la division municipale de l'entreprise

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Stage à l'Ordre des Urbanistes du Québec

- Cheminement d'étude des diverses législations et réglementations québécoises applicables menant au titre professionnel d'urbaniste.
- Inscription au tableau de l'Ordre des urbanistes du Québec en février 2011. Retrait volontaire du tableau de l'Ordre en mars 2018.

Diagnostic territorial et socio-économique des territoires communautaires de Fouesnant et de Concarneau, France

- Participation à une prise de données territoriales et à l'élaboration d'un diagnostic en lien avec l'impact des baby-boomers sur un territoire maritime breton. Étude réalisée en collaboration avec l'université de Bretagne occidentale, sous la direction de Thibault Martin.

Réaménagement d'une aire de marché public, avis urbanistique, quartier San Judas, Managua, Nicaragua

- Projet terminal de baccalauréat en urbanisme ; récolte des données à Managua et établissement de la problématique, des théories et des interventions à Montréal, sous la direction de Winnie Frohn. Conférence publique en avril 2006

Stage international en urbanisme et architecture, avis urbanistique sur un secteur de la ville, La Havane, Cuba

- Établissement d'un projet de réaménagement de la rue San Isidro dans le quartier de la Vieille Havane, sous la direction d'Alain Caron. Conférence publique en février 2006.

Plan d'urbanisme et réglementation municipale, schéma d'aménagement et de développement

- Étude et restructuration des outils urbanistiques de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts et de la MRC des Laurentides. Conférence devant le conseil municipal de Sainte-Agathe-des-Monts en juin 2005. Étude et restructuration en vue de la révision du schéma d'aménagement de la MRC des Laurentides.

Stage en collaboration avec Parcs Canada

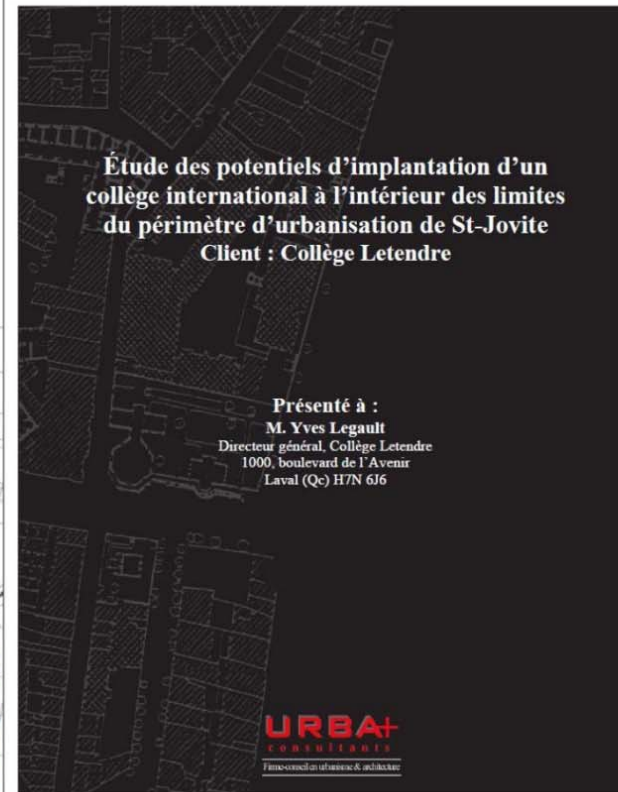
- Réalisation d'un inventaire forestier multi ressources pour la Smithsonian Institute de Washington. Inventaire réalisé au Parc de la Mauricie et au Parc des Îles Mingan pour consolider une banque de données prises à travers la planète.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

- Inscription au tableau de l'Ordre des urbanistes du Québec en février 2011.
- Retrait volontaire du tableau de l'Ordre en mars 2018.

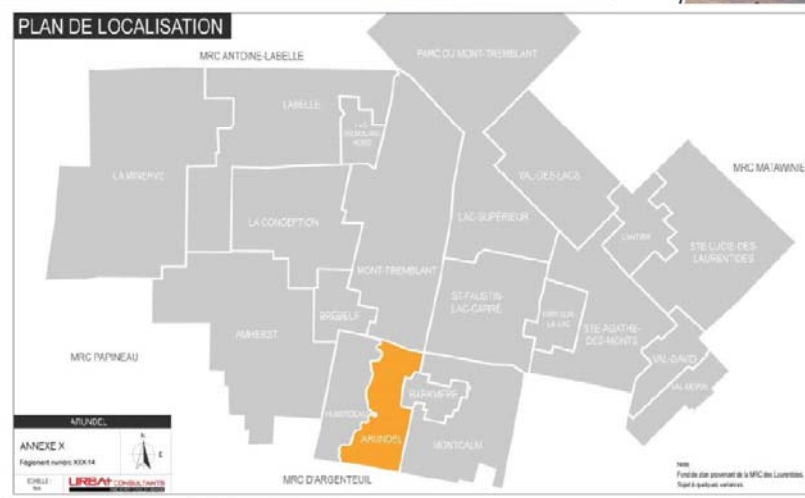
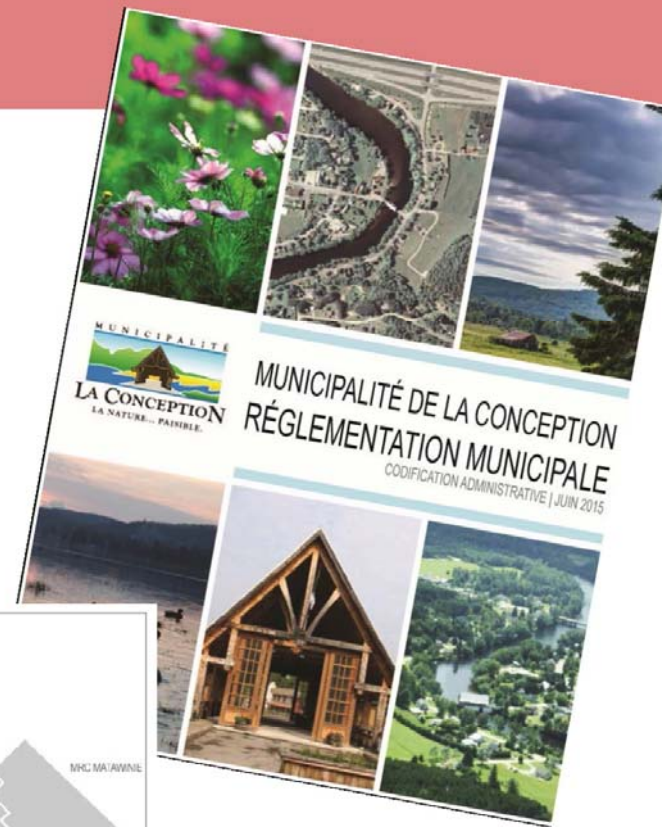
NOS CHAMPS DE COMPÉTENCE

URBANISME MUNICIPAL



NOS CHAMPS DE COMPÉTENCE

URBANISME MUNICIPAL



NOS CHAMPS DE COMPÉTENCE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Notre division « urbanisme / planification » englobe la planification du territoire comprenant la réalisation de plan d'aménagement d'ensemble (PAE), de plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA), de projets intégrés d'habitation (PIH), l'élaboration de demandes de rezonage, de dérogations mineures et de demandes de permis.

Visant à vous offrir les meilleurs services et surpasser vos attentes, URBA+ consultants vous fournit une assistance personnalisée et abordable, mettant à votre disposition une gamme d'expertises multiples et créatives.

Nos principaux services sont:

- Consultation en aménagement et développement;
- Analyse réglementaire (possibilité de développement, situation actuelle de la propriété, droit acquis, territoire agricole, etc.);
- Étude de positionnement commercial;
- Processus d'obtention de permis;
- Conceptualisation de projet;
- Design urbain;
- Étude de cas en aménagement;
- Récréologie.

NOS CHAMPS DE COMPÉTENCE

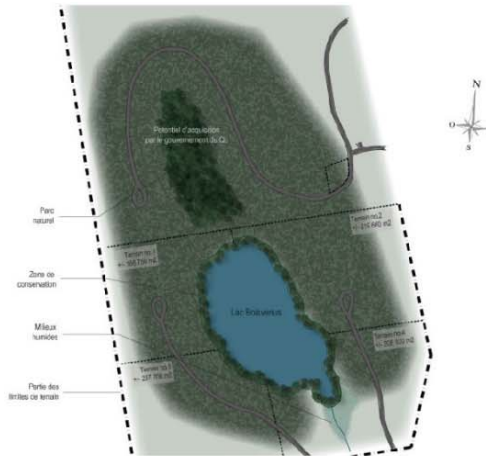
PROJET DE DÉVELOPPEMENT

QUELQUES UNS DE NOS CLIENTS:

- Accès habitation | Saint-Calixte, Sainte-Sophie et Saint-Hyppolite
- Association de Villégiature Tremblant (AVT) Station Mont-Tremblant
- Cap Tremblant Mont-Tremblant| Mont-Tremblant
- Cavalero | La Conception
- Centre de ski belle-neige | Val-Morin
- Circuit automobile Mont-Tremblant | Mont-Tremblant
- Couche-tard | Mont-Tremblant
- Collège International | Mont-Tremblant
- Faubourg d'Argenteuil | Saint-André-d'Argenteuil
- Fiddlerlake resort | Milles-îles
- Frankfort Construction | Saint-Hyppolite
- Gray Rocks | Mont-Tremblant
- Honda Ste-Agathe
- Lac D'argile | Rawdon
- La Grande Forêt | Mont-Tremblant
- MFC Construction | Mont-Tremblant
- Mont-Blanc | Saint-Faustin-Lac-Carré
- Nordik Spa | Old Chelsea
- Ogilvy Lake | Mont-Tremblant
- Royal Laurentien | Saint-Faustin-Lac-Carré
- Les Sommet Mont-Tremblant | Mont-Tremblant
- Taddéo | La Conception
- Ultramar | Mont-Tremblant
- Volière du Mont-Tremblant | Mont-Tremblant
- Whitebeam | Saint-Faustin-Lac-Carré

NOS CHAMPS DE COMPÉTENCE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT



D PLAN DE COLOURATION

Note

Statistiques

- 4 terrains
- Situations de terrain variant entre 190 700 et 237 700 m²
- Zone de conservation de 30 m au pourtour de Lac Beauveuve
- Longueur des chemins piétonniers soit ≈ 3,8 km

Modifications effectuées

Date	Objet	Initial

URBA+ CONSULTANTS

Généraliste
2006, 2010 et 2011

Lac Beauveuve
Projet de Développement



NOS CHAMPS DE COMPÉTENCE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT



NOS CHAMPS DE COMPÉTENCE

PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Legende:

1. Plantes de haies
2. Plantes d'arbustes
3. Plantes de graminées
4. Plantes de fougères
5. Plantes de rosiers
6. Plantes d'arbres

PROPOSITION DE PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Legende:

1. Conservation d'arbres existants
2. Conifères
3. Arbres feuillus 10 à 20m
4. Symplocos salicifolia
5. Symplocos karyophyllata
6. Hémiocallis
7. Ailée coupe
8. Symplocos salicifolia

PROPOSITION DE PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Legende:

1. Plantes de haies
2. Plantes d'arbustes
3. Plantes de graminées
4. Plantes de fougères
5. Plantes de rosiers
6. Plantes d'arbres

URBA+ | **URBA+** | **URBA+**

Échelle: N/A | Échelle: N/A | Échelle: N/A

Date: 3 mai 2014 | Date: 3 mai 2014 | Date: 3 mai 2014

M. Dany Laroche, Ph.D. | M. Dany Laroche, Ph.D. | M. Dany Laroche, Ph.D.

1001

NOS CHAMPS DE COMPÉTENCE
DESIGN URBAIN | ARCHITECTURE



NOS CHAMPS DE COMPÉTENCE

DESIGN URBAIN | ARCHITECTURE





Certificat d'assurance

Souscrit par le Courtier mandataire:

CFC Underwriting Limited
85 Gracechurch Street
London EC3V 0AA
United Kingdom

IDENTIFICATION DE L'ASSUREUR / ACTION CONTRE L'ASSUREUR

La présente assurance a été souscrite conformément à l'autorisation accordée au Courtier mandataire à titre de l'accord d'autorité obligatoire avec le numéro de référence unique indiqué dans cette Police. Cette Police est constituée par un certificat, la page de déclarations, le libellé et toutes autres provisions et conditions ci-jointes y compris des avenants émis.

Dans toute action en exécution des obligations des membres de souscription des syndicats de Lloyd's, la désignation « Les Souscripteurs du Lloyd's » sera une désignation qui liera les membres comme si chacun d'eux avait été nommé individuellement comme défendeur. La signification de telles procédures peut être valablement faite au fondé de pouvoir au Canada pour Les Souscripteurs du Lloyd's, dont l'adresse pour une telle signification est le 1155, rue Metcalfe, bureau 2220, Montréal, Québec H3B 2V6.

ATTENTION : Le présent avis contient des renseignements importants. VEUILLEZ LE LIRE ATTENTIVEMENT.

L'obligation d'un assureur au titre du présent contrat est individuelle, et non solidaire avec d'autres parties au présent contrat. Un assureur est responsable seulement pour la fraction du montant total souscrite par lui-même. Un assureur n'est pas responsable solidairement pour la fraction du montant total souscrite par d'autres assureurs, ni pour l'obligation d'autres assureurs qui pourraient souscrire partie du présent contrat.

La fraction de la garantie souscrite au titre du présent contrat par un assureur (ou, dans le cas d'un syndicat de Lloyd's, l'ensemble des fractions souscrites par tous les membres de ce syndicat) est indiquée dans cette Police.

Dans le cas d'un syndicat du Lloyd's, chaque membre du syndicat (et non le syndicat lui-même) est un assureur. Chaque membre a souscrit une fraction du montant total inscrit comme part du syndicat. Les membres d'un syndicat s'engagent individuellement, sans solidarité entre eux ni avec les autres assureurs. Un membre ne peut être tenu de la part d'un autre membre ni d'aucun assureur participant autre que lui-même. L'adresse professionnelle de tous les Membres est la suivante : Lloyd's, One Lime Street, ECSM 7HA, Royaume-Uni. Pour connaître l'identité et la part respective des membres d'un syndicat du Lloyd's, on peut écrire à Market Services, Lloyd's, à cette même adresse.

Bien que le mot « contrat » soit employé au singulier à plusieurs endroits dans le présent avenant, il peut s'entendre au pluriel si les circonstances l'exigent.

AVIS

Les avis destinés aux Souscripteurs peuvent être valablement donnés à : J. Gerard Fortin et Associates Inc., 3091 Rue Belanger Est
Montreal, QC
H1Y 1B4
Canada.

En foi de quoi ce Contrat a été signé par:

Signataire autorisé

Veillez lire ce document attentivement. En cas d'erreur, contacter immédiatement votre agent d'assurance. Dans toutes les communications, le numéro de la police indiqué au verso devrait être fourni.

CETTE POLICE CONTIENT UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LE MONTANT PAYABLE

Numéro de référence Unique: B087519C9NS047, B087519C9NS051, B113519B01267
CFC Underwriting Ltd. est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority
© 1999-2019 CFC Underwriting Ltd, tous droits réservés



DÉCLARATIONS

NUMÉRO DE POLICE D'ASSURANCE :	PSI042605570
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE UNIQUE :	B087519C9N5047, B087519C9N5051 AND B113519B01267
L'ASSURÉ :	9105-6820 QUÉBEC INC
ADRESSE :	3, SAINT-DONAT ST-AGATHE DES MONTS, QC J8C 1P4 CANADA
NOM DE L'INTERMÉDIAIRE CANADIEN AGRÉÉ :	J. Gerard Fortin et Associes Inc.
LES SOUSCRIPTEURS :	Souscrit par les souscripteurs du Lloyd's et autres assureurs
DATE D'ENTRÉE EN VIGEUR :	00 h 01, heure normale locale le 18 Oct 2019
DATE D'EXPIRATION :	00 h 01, heure normale locale le 18 Oct 2020
SOMME TOTAL À PAYER :	CAD2,145.00
Ventilation comme suit :	
Prime :	CAD1,950.00
Frais d'administration de la police :	CAD195.00
ACTIVITÉS COMMERCIALES :	Aménagement urbain et architect, tel que plus amplement décrits dans le formulaire de demande daté du 01 Oct 2019 ainsi qu'archivé par CFC Underwriting Limited
ACTION EN JUSTICE :	Mondiale, mais Canada uniquement en ce qui concerne la CLAUSE D'ASSURANCE 6
PORTÉE TERRITORIALE :	Mondiale, mais Canada uniquement en ce qui concerne la CLAUSE D'ASSURANCE 6
DATE RÉTROACTIVE :	08 Oct 2014
PÉRIODE D'ATTEINTE À LA RÉPUTATION :	12 mois
PÉRIODE D'INDEMNISATION :	12 mois en ce qui concerne la CLAUSE D'ASSURANCE 2 (SECTION F uniquement)
FRANCHISE DE TEMPS :	8 heures
PÉRIODE DE DÉCLARATION ÉTENDUE FACULTATIVE :	5 ans pour CAD4,875.00 (payable uniquement si vous choisissez d'exercer cette option)
GRUPE DE FOURNISSEURS AGRÉÉS EN MATIÈRE DE RÉCLAMATIONS :	Dolden Wallace Folick Fasken Martineau Kivu Consulting CrowdStrike Cytelligence Symantec
GESTIONNAIRE DES RÉCLAMATIONS :	CFC Underwriting Limited newclaims@cfunderwriting.com
LIGNE DE SOUTIEN D'URGENCE POUR DES INCIDENTS CYBER :	Lorsqu'un incident cyber réel ou soupçonné survient, veuillez appeler notre équipe d'intervention en cas d'incident cyber à ce numéro de téléphone d'urgence sans frais : 1 800 607-1355 ou envoyer un email à cyberclaims@cfunderwriting.com
SERVICE DE CONSULTATION JURIDIQUE TÉLÉPHONIQUE (CONFLITS DE TRAVAIL) :	Triton Global (Canada) Ltd Consultation : 1 647 256-3666
LIBELLÉ :	A&I CAN v2.0
AVENANTS :	aucun

Numéro de référence Unique: B087519C9N5047, B087519C9N5051, B113519B01267
CFC Underwriting Ltd. est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority
© 1999-2019 CFC Underwriting Ltd, tous droits réservés

Le 23 mars 2020

A/S Service de l'urbanisme
Ville d'Estérel
115
Ville d'Estérel (Québec) J8N 4E9

Objet : NOTIFICATION DES RÉOLUTIONS D'ENTREPRISE

Madame, Monsieur,

Je soussigné, Luc Légaré, administrateur de l'entreprise 9105-6820 Québec Inc., notifie par la présente, qu'au cours de la séance ordinaire d'actionnaire de la firme URBA+Consultants tenu le 25 mars 2020, au 3 rue Saint-Donat J8C 1P4, Sainte-Agathe-des-Monts (Qc), il a été dûment proposé et soutenu ce qui suit :

Que, Luc Légaré en qualité d'administrateur de l'entreprise URBA+Consultants soit autorisé et ordonné à émettre, délivrer et accepter en toute discrétion, tout document légalement requis pour la présentation d'une offre de services professionnels pour la Ville d'Estérel que la mise en œuvre du mandat de révision des règlements d'urbanisme pour celle-ci.

Je notifie que les résultats des votes sont bien valables et ne sont soumis à aucune annulation, ni révisions ou modifications.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus sincères.

Nos salutations,



Luc Légaré, urbaniste-propriétaire

À propos d'URBA+ consultants

URBA+ consultants est une firme d'urbanisme-conseil œuvrant autant auprès du secteur privé que du secteur public.

Nos intervenants principaux disposent ensemble de plus d'une cinquantaine d'années d'expérience dans le domaine de l'urbanisme.

Nous sommes à même de bien comprendre les enjeux liés au développement et à l'aménagement du territoire, de constater les problématiques présentes et d'y proposer des pistes de solutions simples et efficaces afin d'améliorer la situation.

Se basant sur une approche humaine avec ses clients et une organisation de travail sous la forme d'atelier, URBA+ consultants a su gagner la confiance et la fidélité de ses clients et leur donner les meilleurs services-conseils dont elle dispose.

Des renseignements supplémentaires sur URBA+ consultants et ses services sont disponibles au www.urbaplus.com.

URBA+
consultants

Firme-conseil en urbanisme

COMMENTAIRES RELATIVEMENT AUX DOSSIERS D'URBANISME À L'ÉTUDE

112, chemin d'Estérel

5, avenue de Champfleury

Nom	Position	Commentaires
R Beaudry	CCU	5 Champfleury; je suis d'accord. 112 Chemin D'Estérel; Qualité des documents soumis pauvre. Besoin de clarification concernant les rampes utilisées.... mais d'accord sur le principe pour ce type de propriété.
C Corriveau	CONSEIL	Pas d'accord d'accepter une maison Bonneville, surtout sur Champfleury. Je suggère pour les 2 demandes de leur proposer un autre modèle avec des dégardés et pas seulement un toit plat
L Pelletier	CCU	J'accepte les deux projets
G Vallières	CCU	Je vote en faveur pour le 5, avenue de Champfleury. Assuré que ce très haut solage soit recouvert de crépi Si ce détail était corrigé, je serais prêt a voter en faveur d'une acceptation du projet.
S Finifter	CCU	J'accepte les deux
B Munro	CCU	I agree with mr, Vallières
R Landry	CONSEIL	D'accord avec le CCU de refuser ces deux projets
P Lussier	CONSEIL	5 Champfleury oui 112 Estérel non
S tremblay	CCU	J'accepte
F R-Lafèche	CONSEIL	Oui je suis d'accord avec les conclusions et les décisions du CCU
G Gosselin	CCU	Je suis tout à fait d'accord pour le 5 avenue de Champfleury. Par contre, le 112 chemin d'Estérel ne me convainc pas. On dirait une boîte à chaussures/un entrepôt avec une tour d'observation sur le toit.

Revue des Terrains de la ville pour présentation au caucus d'avril 2020

Résumé de la rencontre du 2 avril 2020 avec Mr Luc Lafontaine et madame Karel Morin et Christine Corriveau

Les lots de la ville allant de PC-1 à PC-45 qui ont un tributaire ou ceux ne permettant pas de construction à cause de la bande riveraine ou ceux qui ont une pente excessive ainsi que les lots P1 (Parc-Thomas-Louis-Simard) PR-c1 (Parc Esterel) PR-c2 (lot près du lac Grenier) seront préservés à perpétuité par désignation en réserve naturelle ou avec une servitude avec un organisme de conservation tel l'Instituts des territoires ou conservation de la nature du Canada (*)

Voici la liste des lots qui font l'objet d'une étude plus approfondie :

1-PC-3 #5 508 560 portion sur Mésanges 2 519.1 mc qui est distincte du lot #5 508 562 ou il y a déjà un accès aménagé au lac sur des Merles, contrat # 311747 (1)
A visiter par FT pour évaluer si construction possible.
Estimation à confirmer, \$50 x 2519=\$125,950

2-PC 12 #5 508 616 sur le boulevard Esterel ,9764.3 mc, entre ave des Geais et Grenoble .Vérifier si la largeur à une extrémité nord permet une construction avec un lotissement de 4000 mc, contrat # 311747 (1) Valeur des lots voisins \$52/mc
A visiter par FT pour évaluer si construction possible.
Estimation à confirmer, \$52 x 4000=\$222,900

3-PC 19 # 5 508 701 sur Récollets, 1290 mc utilisé exclusivement par une propriété non riveraine #5 608 699, contrat # 253611 (3) Valeur des lots voisins \$125/mc .Offrir pour vente au propriétaire non riverain.
Estimation à confirmer \$100 x 1290= \$129,000 À lotir avec lot non riverain par l'acheteur

4-PC 23 # 5 508 792 sur le boulevard Esterel, 1452.1 mc. Lot entre chez Mr Cristofaro et Mr Archambault contrat #260097 (2) Offrir pour vente aux propriétaires adjacents. A déjà fait l'objet d'une demande d'achat. Valeur des lots voisins \$125/mc
Estimation à confirmer \$125 x 1452=\$181,000 à lotir avec lot riverain par l'acheteur

5-PC-29 # 5 508 154 sur Alouettes 1600mc .Valeur chez M. Foix est de \$75/ mc Valeur chez M. Gohier est de \$103/mc.
Estimation à confirmer \$100 x 1600 = \$160,000. À lotir avec terrain par acheteur.
Vérifier le projet de clôture avant de procéder.

6-PC 35 # 5 508 404 vis à vis le 33 chemin Dupuis, 2229.7 mc, contrat # 253611 (3) A visiter par FT pour évaluer si construction possible.

Estimation à confirmer \$50 x 2229=\$114,450

Cependant au fond de la baie et au lac Dupuis que l'on veut protéger.

7-PC 37 # 508 386 sur ave de Blois, 659.3mc, utilisé exclusivement par une propriété non riveraine du 2 Place de Blois #5 508 385, contrat non trouvé, propriété de la ville en vertu de d'une loi Lots voisins évalués à 98\$/mc Offrir pour vente au propriétaire non riverain qui est intéressée. \$98 x 659=\$64,500 à lotir par acheteur.

8-PC 39 # 5 508 363 terrain utilisé par propriétaire voisin (Kott), 513.1 mc, contrat # 253611 (3) Valeur faite au caucus de décembre et vendre au propriétaire. Rencontre avec ADZ prévue \$50/mc avec la rue total estimé de \$97,268

Résumé des contrats

(1) #311747 l'acquéreur jouira et disposera des emplacements comme bon lui semble et en pleine possession et absolue de propriété (PC-3 et PC 12 et PC 28) pour fins municipales.

(2) #260097 aucune condition (PC-23)

(3) # 253611 l'acquéreur doit respecter les servitudes affectants les dits immeubles, les dits terrains, ces dits terrains devraient servir pour fins de parcs (PC 5, PC 19, PC 24,PC 32,PC 35,PC 39)

Documents transmis par l'administration

-Registres des espaces publics PC1 à PC45

-Carte zones publiques

-Contrats # 311747, # 311746, #253611, #290273, #281432, #260097, #276 855, #3475761

-Cartes des tributaires de Hémisphères/ suivi de la qualité des eaux des lacs 2018

-Carte de Zonage 2012

-Superficie des lots

En attente de confirmation

(*)Rencontre téléphonique avec les autorités de Val David (Kathy Poulin, mairesse) pour connaître leur point de vue sur la réserve naturelle

Rencontre téléphonique avec les autorités de Piémont (Nathalie Rochon, mairesse) qui ont une servitude à perpétuité avec Conservation nature Canada pour un terrain adjacent au Mont Olympia (41,4 hectares)

Accès aux lacs pour non riverains sur les terrains de la Ville d'Estérel**Mise à jour pour caucus d'avril 2020**

1) Chemin Dupuis lot 5 508 382 dessert deux non riverains 51 et 53, chemin Dupuis, plusieurs terrains à vendre à proximité. Envoyer une lettre aux citoyens adjacents pour les aviser qu'un accès est **projeté pour 2020** avec la politique d'accès aux lacs. Puis installer une pancarte. Débroussaillage a été fait le 18 juillet 2019 et quai fixé. **Suivi à faire avec Mme Bonneau pour travaux à compléter.**

2) Avenue des Alouettes lots 5 508 148 et 5 508 147 dessert deux non riverains 35 et 43 Alouettes. Envoyer une lettre aux citoyens adjacents pour les aviser qu'un accès est **projeté pour 2020** avec la politique d'accès aux lacs. Quai fixé en 2019 **Suivi à faire avec Mme Bonneau pour travaux à compléter. Dossier de don de M. Lavigne pour la suite des travaux et installer une pancarte**

3) Vis-à-vis du 137, chemin d'Estérel lot 5 508 797 dessert un seul non riverain, présence d'un sentier existant
Terrain pour accès à officialiser en 2021

4) Avenue des Récollets lot 5 508 701 avec quai utilisé par un non riverain. Pas de sentier de la rue mais accès par le terrain d'un non riverain malgré que le terrain de la ville se rend du bord de la rue jusqu'au lac du Nord car la descente y est impraticable. Structure en bois aménagée au bord de l'eau avec une passerelle au quai avec des chaises et banc au bord de l'eau. Il y a 3 résidences non riveraines sur l'avenue des Récollets à proximité **Terrain à l'étude pour vente aux propriétaires voisins. Valeur à confirmer**

5) Avenue de Blois lot 5 508 386 avec quai utilisé par un seul non riverain du 2 Place de Blois. Pas de sentier de la rue mais accès par le terrain du non riverain malgré que le terrain de la ville se rend du bord de la rue jusqu'au lac Dupuis. Embarcations et chaises au bord de l'eau. Il y a 3 résidences non riveraines sur le chemin Dupuis à proximité. **Terrain à l'étude pour vente à la propriétaire de la maison non riveraine adjacente qui est intéressée. Valeur à confirmer.**

6) Chemin Fridolin-Simard avec quai lot 5 508 492
Prévoir de remettre une membrane et de la poussière de pierre pour 2020

7) Parc Thomas-Louis-Simard avec quai lot 5 508 674
Remettre du sable. Le 27 novembre 2018 M. Taché a eu une discussion téléphonique avec M. Yves Marquis du MELCC, ce dernier l'informe que l'on doit faire une demande d'un certificat d'autorisation pour le remplissage de sable dans la bande riveraine. **Revoir au printemps 2020**

8) Avenue de Versailles avec quai lot 5 508 307
Tel que demandé par Mme Bouchard par lettre en octobre 2018 à FT, peut-on déplacer le quai hors de l'embouchure du ruisseau?

9) Avenue d'Amiens avec quai lot 5 508 809
Tolérance de la rampe de motomarine tant que Mr Mintz est propriétaire (Lettre autorisation non transférable)
Travaux à faire par les TP en 2020 pour relocaliser le sentier sur notre terrain. Suivi à faire avec Mme Bonneau pour travaux à compléter. Revoir avec M. Beauchamp pour cacher les tuyaux vis-à-vis la portion près du quai.

10) Avenue de Champfleury avec quai lot 5 508 233 **nettoyer le sentier par TP**

11) Avenue des Orioles sans quai lot 5 508 337 **nettoyer le sentier par TP**

12) Chemin des Deux Lacs avec quai lot 5 508 681 **nettoyer le sentier par TP**

13) Avenue Maubèches avec quai lot 5 508 580 **nettoyer le sentier par TP**

14) Avenue Grenoble avec quai lot 5 508 593 **nettoyer le sentier par TP**

15) Avenue des Merles avec un quai lot 5 508 562 **nettoyer le sentier par TP**

16) Avenue de Chantilly lot 5 509 142 avec quai, sur le bord du chemin vers la place de Chantilly. Quai en 3 parties avec accès par escalier en mauvais état. Utilisé par un non riverain de la rue Chantilly depuis plusieurs années, autorisation faite par Fridolin-Simard et escalier fait par la Ville. Cinq non riverains habitent sur le chemin de Chantilly. **Attendre suivi du dossier des lots submergés car le chemin est dans la zone Atlantis**

Mise à jour par Nadine Bonneau et Christine Corriveau le 4 avril 2020

Service de protection

Période du 14 février 2020 au 8 avril 2020

RÉALISATIONS

- Suivi quotidien avec les agents, les rapports et l'approche avec les résidents (Communautaire)
- Vérification du chauffage et de l'eau dans le garage municipal
- Vérification du chauffage et l'eau au chalet Thomas-Louis-Simard durant l'hiver
- Suivi téléphonique avec les agents, suivi GPS des agents
- Présence sur le territoire en dehors des heures régulières
- Suivi quotidien avec M. François Taché concernant les travaux et les coupes d'arbres
- Entretien du véhicule extérieur et intérieur avec la participation des agents
- Suivi quotidien avec les agents concernant l'application des procédures et des règlements
- Suivi quotidien avec Mme Bonneau pour la voirie
- Retour de l'agente Lachaine
- Entrevue et formation de l'agent Jocelyn Roy
- Surveillance pour la location RBNB (4, avenue de Condé : Mère du propriétaire en confinement jusqu'au 22 avril 2020. Au 3, place d'Artois : personne. 12, avenue de Touraine : location 1 an par M. Garfield. 18, avenue de Versailles : personne. 2, avenue des Cardinaux : propriétaire. 5, chemin des Deux-Lacs : personne. 2, avenue de Blois : propriétaire. 3, place des Récollets : location 3 mois.
- Rencontre avec M. Dydzak, M. Lafontaine, Mme Bonneau (Covid-19)
- Établissement d'une liste par l'agent Quevillon des résidences vacantes

TRAVAUX EN COURS

- Patrouille du territoire
- Suivi quotidien avec les agents
- Appels et suivis auprès des aînés (Covid-19)
- Rassurer les résidents
- Ramasser les déchets et animaux morts en bordure de route : tous les agents
- Test sur la connaissance du territoire et réglementation en attente
- Surveillance pour la location RBNB
- Logiciel pour pouvoir faire les rapports sur l'ordinateur du véhicule et bureau en attente
- Logiciel pour bon suivi des avis de stationnement pour pouvoir émettre des contraventions en attente
- Utilisation du nouveau formulaire journalier
- Rencontre M. Dydzak et suivi téléphonique

ENJEUX À VENIR

- Patrouille du territoire
- Vérification des trousseaux de premiers soins dans les véhicules et les bâtiments de la Ville
- Rencontre des agents avec M. Lafontaine

Chantal Lizé, responsable du Service de protection
Le 9 avril 2020

Rapport mensuel
Service de la trésorerie
PÉRIODE DU 15 FÉVRIER 2020 AU 8 AVRIL 2020

RÉALISATIONS

- Faire mon rapport pour la réunion de gestion
- Faire rapport de gestion pour le service des Travaux publics
- Voir avec Karell à mettre les communications sur Voilà, le Site Internet ou courriel (Procès-verbal, Congé de Pâque, 3 Communiqués COVID-19, Avis public)
- Remplir document et faire suivi pour les assurances d'employés (Nouveau employé protection)
- Répondre interrogation des citoyens pour compte de taxes 2020
- Dossier fin d'année
- Reçus d'impôt pour don année 2019
- Suivi – Dossier rénovation du garage municipal (Suivi pour faire avancer le projet depuis le départ du chargé de projet, rencontre avec les intervenants, donner les contrats, envoyer bon de commande, etc.)
- Faire compte rendu du CCE du 14 février 2020
- Commander pièces pour les travaux sur les camions
- Dossier – Facebook (Rencontre avec Mme Sullivan et envoi de document)
- Inscription chez Bell pour appel conférence
- Inscription à ZOOM pour vidéoconférence
- Demander à notre informaticien de nous permettre de faire du télétravail (Moi, Karell, M. Lafontaine et M. Taché) – OK
- Répondre au téléphone à partir de la maison semaine du 23 au 27 mars
- Dossiers d'arrêt de travail avec l'assureur et la FQM
- Faire cessation d'emploi
- Faire liste des personnes de 70 ans et plus
- Dossier demande de CA pour la passerelle du Lac Castor

TRAVAUX EN COURS

- Suivi – Dossier rénovation du garage municipal
- Finaliser programmation dossier TECQ 2014-2018 et faire faire audit pour la TECQ après avoir reçu toute les factures pour le dossier du puits de 2019
- Finaliser le dossier pour la vérification de fin d'année
- Dossier – Facebook
- Finaliser dossier Camp Chevreuil II
- Réclamation TPS et TVQ au 31-03-2020
- Quotidien (Paies, fournisseurs, fin de mois, etc.)

ENJEUX À VENIR

- Prévoir travaux pour les accès publics avec les employés des travaux publics
- Dossier – Parc à chien
- Dossier – Entretien ménager hôtel de ville
- Faire suivi pour entretien des sentiers pédestres
- Classement
- Rencontre avec le comité SST
- Suivi - programmation dossier TECQ 2019-2023
- Inventaire des trousse de premiers soins
- Communications
- Finaliser la mise à jour du document des mots de passe de chaque employé
- Faire mise à jour du dossier des aménagements paysager
- Suivi - Dossier réseau d'éclairage

SUIVI À FAIRE**Parc d'Estérel – Sentier**

- Préparer plan d'évacuation – Demande en cours à M. Tessier de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson **Après discussion avec M. Tessier les gens doivent communiquer avec le 911 pour qu'eux soit appeler par la suite.**
- Publier un feuillet « Programme d'urgence et de sécurité » – À faire après avoir reçu le plan d'évacuation **Discussion avec M. Tessier, on va demander à Mme Francine Chaput de débiter l'information à inscrire dans un feuillet à remettre au gens.**
- Autorisation des propriétaires des sentiers qui ne sont pas sur nos terrains
- Continuer à faire l'entretien et l'amélioration des sentiers existants
- Continuer à surveiller les subventions possibles – Rencontre avec SOPAIR qui va nous aider et nous donner l'information des subventions à venir.
- Rencontre avec SOPAIR et Ste-Marguerite pour le raccordement de nos sentiers (SOPAIR va faire un estimé du budget pour pouvoir déposer une demande de subvention conjointe au FDT à la MRC)
 - o Simon Provencher de STM s'occupe de demander un estimé à Monco pour les travaux. Simon a obtenu l'autorisation de M. Maillé obtenu.
 - o Ste-Marguerite a donné un contrat pour faire demande de CA.
 - o La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson recevra 25 000\$ du FDT pour le projet
- Rencontre avec SOPAIR et M. Meyer pour déplacer un de nos sentiers et voir un accès possible au Lac Castor.
 - o Nous recevrons 7 500\$ du FDT pour le projet
 - o Donner contrat à l'institut du territoire pour faire la demande de CA pour se rendre au Lac Castor **Demande de CA finaliser**
- Avec l'aide de SOPAIR nous avons déposé une demande de subvention au FDTL de 85 000\$ pour finaliser l'aménagement de nos sentiers pédestres. Nous avons déposé la même demande au PSSPA en décembre 2019. **Nous avons reçu 15 000 \$ de subvention du FDTL, en attente de la demande de PSSPA.**

Nadine Bonneau, Trésorière

Le 8 avril 2020

Rapport mensuel
Service des travaux publics
PÉRIODE DU 15 FÉVRIER 2020 AU 8 AVRIL 2020

RÉALISATIONS

- Faire l'entretien des véhicules (Mécanique, lavage, etc.)
- Faire l'entretien du garage municipal et de l'entrepôt (Balayage, nettoyage, etc.)
- Réparations diverses sur les véhicules
- Commander pièces pour réparation des véhicules
- Vider les poubelles
- Aller chercher équipements et pièces diverses
- Compacter conteneur
- Déneigement et sablage
- Entretien des chemins
- Préparer les équipements et débiter le balayage des rues
- Installer distributeur de savon à main

TRAVAUX EN COURS

- Balayage
- Entretien des chemins
- Faire des réparations et l'entretien des véhicules
- Installer, réparer ou changer panneaux de signalisation
- Prévoir travaux à faire pour les espaces publics
- Préparer les camions pour l'été et entreposer les équipements d'hiver

ENJEUX À VENIR

- Sortir ponton et installation des bouées
- Finaliser travaux de fossé sur Amiens et Maubèches
- Nettoyer la grille près de chez M. Stern (En continu)
- Faire entretien des véhicules (En continu)
- Fossé sur chemin d'Estérel (M. Affoyon a vérifié régulièrement car plus d'eau)
- Faire de l'élagage dans la Ville
- Disposer des feuilles et gazon
- Déchiqueter les branches
- Travaux avec M. Martin Bélair de la MRC – Poser ponceau au Lac Baron
- Vider le réservoir d'huile à moteur
- Finaliser les travaux à faire dans les espaces publics

Rapport mensuel
Service de l'urbanisme
PÉRIODE DU 2020-02-01 au 2020-02-29

RÉALISATIONS

- Liste des permis généraux et certificats émis du 2020-02-01 au 2020-02-29 (voir liste des permis remise au Conseil).
- Rapport des dossiers problématiques période de février 2020 (voir rapport remis au Conseil).
- Envoi des statistiques du mois de février 2020 au gouvernement.
- Préparation du rapport pour le Comité de gestion.
- Rapport des problématiques AIRBNB et d'urbanisme
- Dépôt de la liste de permis remise à Karell.
- Remplir 4 demandes de renseignements pour les firmes d'arpenteurs-géomètres Rado, Corbeil et Généreux, et Groupe B.J.G.
- Présentation de dossier au CCU et Conseil pour le mois de Février dossier Durazo Francesco
- Fermeture de 2 permis et transmis 3 permis pour à la MRC pour évaluation.
- Présentation de divers dossiers au Conseil
- Dossier de cour municipal : Madame Annick Malette plaidé coupable et à payer les frais de cour. Dossier à revoir en avril 2020 si conforme. Lettre sera envoyée à madame pour lui informer de se conformer.
- Réflexion sur le dossier du 32, avenue d'Anjou maison située dans la bande riveraine. Rencontre avec madame Yanie Arcand de la compagnie Olymbec
- Préparation de l'ordre du jour pour le CCU 13 mars
- Préparation de la dérogation mineure de madame Piché toit plat
- Préparation de la dérogation mineure pour madame Plamondon toit plat
- Préparation de la dérogation mineure pour m. Mouloud Zaid toit plat
- Formation Webinaire sur l'AIRBNB
- **Lettres et Courriels envoyés** :

Discussion; avec me Fournier du dossier de madame Malette sur des Amiraux, il me demande de faire parvenir de la documentation pour son dossier

- Discussion avec me Fournier, il me mentionne que madame Malette a plaidé coupable et à payer les frais
- **Dossier CCU** : Présentation de 1 dossier pour le mois de février au 6, avenue Champfleury Francisco Durazo.
- **Avis public** : 3avis pour toit plat dossiers madame Plamondon, madame Pépin et monsieur Mouloud
- **Inspection** : 0 dossiers fermés
- **Demande de PIIA et permis** : Voir liste des permis émis pour le mois de février
- **Demande de Dérogation** : 3 pour le mois de mars, les demandes sont pour toit plat
- **Discussions** avec me Fournier du dossier de madame Malette sur des Amiraux, il me demande de faire parvenir de la documentation pour son dossier / il me mentionne que madame Malette a plaidé coupable et à payer les frais.
- **RDV avec le Service d'urbanisme** : Mme Yanie Arcand de la firme Olymbec pour le 32, avenue d'Anjou / me Fournier dossier Ouakanine / monsieur Brouillette demande de permis pour rénovation / madame Piché pour dépôt des documents demande de permis maison neuve CCU le 13 mars et demande de dérogation mineure pour toit plat / madame Plamondon pour dépôt des documents demande de permis pour maison neuve CCU le 13 mars et demande de dérogation mineure pour toit plat / monsieur Mouloud Zaid pour rencontre dépôt des documents pour nouvelle construction pour le CCU du mois d'Avril / monsieur Robichon pour demande de permis pour rénovation de la piscine et du muret non situé dans la bande riveraine /
- **Inspection des chantiers en cours** : 3

TRAVAUX EN COURS

- Quotidien (permis, demandes d'information, appels, messages courriels, etc.).
- Service d'incendie les dossiers envoyés à M. Tessier : 0 dossier remis Nouvelles constructions.
- Continuer à assurer le suivi des permis en cours (inspection, étude des documents remis).

ENJEUX À VENIR

- Quotidien
- Inspection des permis à fermer sur le territoire 2019. En traitement
- Fermeture des permis dans Gestionnaire municipal. En cours de traitement
- Les permis terminés envoyés à la MRC (Évimbec) : 0 permis
- Tableau pour modifications de la réglementation d'urbanisme (copies remises a m. Dydzak lundi le 2 mars) la cinquième version

Rapport mensuel
Service de l'urbanisme
PÉRIODE DU 2020 03-01 au 2020-03-31

RÉALISATIONS

- Liste des permis généraux et certificats émis du 2020-03-01 au 2020-03-31 (voir liste des permis remise au Conseil).
- Rapport des dossiers problématiques période de mars 2020 (voir rapport remis au Conseil).
- Envoi des statistiques du mois de mars 2020 au gouvernement.
- Préparation du rapport pour le Comité de gestion.
- Rapport des problématiques AIRBNB et d'urbanisme pour le mois de mars.
- Dépôt de la liste de permis remise à Karell.
- Remplir une (1) demande de renseignement pour la firme d'arpenteur-géomètre Rado, Corbeil et Généreux.
- Présentation de deux dossiers au CCU et Conseil pour le mois de mars Madame Plamondon et Madame Piché.
- Fermeture de 0 permis et transmis 0 permis pour à la MRC pour évaluation.
- Aucune présentation de divers dossiers au Conseil.
- Réception de l'offre de service de la firme Arpent pour le règlement de concordance pour les sentiers.
- Réception des plans de construction du dossier du 32, avenue d'Anjou demandé à Madame Arcand de me remettre des copies des plans de grandeur standard.
- Réception des plans croquis des élévations pour le projet au 5, avenue de Champfleury - Madame Piché.
- Préparation de l'ordre du jour pour le CCU 3 avril.
- Annulation de la réunion du CCU aux membres du CCU.
- RDV avec Madame Plamondon et Monsieur Proulx, ils me remettent les copies des croquis d'élévations de la résidence.
- Réception des plans de construction pour un garage de Madame Leblanc.
- Préparation de la dérogation mineure pour Monsieur Mouloud Zaid toit plat pour le CCU du 3 avril.
- Semaine du 23 au 27 mars congé.
- Rencontre avec Monsieur Beaudry pour évaluation des dossiers pour le CCU du 6 mars.

Lettres et Courriels envoyés :

Discussion: avec Madame Plamondon 122, chemin d'Estérel, je lui demande de me remettre des copies couleur pour les élévations du projet proposé / avec Madame Piché 5, avenue de Champfleury, je lui demande de me remettre des copies couleur pour les élévations du projet proposé / Madame Charlotte Mont-Fils de la firme Arpent concernant l'offre de service remis / avec Monsieur Patrice Duguay de la firme Premier Tech concernant les lettres à être envoyées aux citoyens n'ayant pas renouvelés les contrats d'entretien / avec Monsieur Dean Cristafaro, je lui demande de nettoyer le brin de scie et les plumes déposées sur le banc de neige chemin d'Estérel

Dossier CCU : Présentation de 2 dossiers pour le mois de mars soit le 5, avenue de Champfleury et 122, chemin Estérel, les deux dossiers sont refusés

- **Avis public :** 2 avis pour toit plat pour les dossiers de Madame Plamondon, Madame Pépin
- **Inspection :** 0 dossiers fermés
- **Demande de PIIA et permis :** Voir liste des permis émis pour le mois de mars
- **Demande de Dérogation :** 2 pour le mois de mars, les demandes sont pour toit plat
- **RDV avec le Service d'urbanisme :** 0
- **Inspection des chantiers en cours :** 0

TRAVAUX EN COURS

- Quotidien (permis, demandes d'information, appels, messages courriels, etc.).
- Service d'incendie les dossiers envoyés à Monsieur Tessier : 0 dossier remis.
- Continuer à assurer le suivi des permis en cours (inspection, étude des documents remis).

ENJEUX À VENIR

- Quotidien
- Inspection des permis à fermer sur le territoire 2019. En traitement
- Fermeture des permis dans Gestionnaire municipal. En cours de traitement
- Les permis terminés envoyés à la MRC (Évimbec) : 0 permis
- Correction et mise à niveau des permis sanitaires pour les années suivantes 2015-2016-2017-2018-2019 en traitement

Accès aux lacs pour non riverains sur les terrains de la Ville d'Estérel

Mise à jour pour caucus d'avril 2020

- 1) Chemin Dupuis lot 5 508 382 dessert deux non riverains 51 et 53, chemin Dupuis, plusieurs terrains à vendre à proximité. Envoyer une lettre aux citoyens adjacents pour les aviser qu'un accès est **projeté pour 2020** avec la politique d'accès aux lacs. Puis installer une pancarte. Débroussaillage a été fait le 18 juillet 2019 et quai fixé. **Suivi à faire avec Mme Bonneau pour travaux à compléter.**
- 2) Avenue des Alouettes lots 5 508 148 et 5 508 147 dessert deux non riverains 35 et 43 Alouettes. Envoyer une lettre aux citoyens adjacents pour les aviser qu'un accès est **projeté pour 2020** avec la politique d'accès aux lacs. Quai fixé en 2019. **Suivi à faire avec Mme Bonneau pour travaux à compléter. Dossier de don de M. Lavigne pour la suite des travaux et installer une pancarte.**
- 3) Vis-à-vis du 137, chemin d'Estérel lot 5 5 08 797 dessert un seul non riverain, présence d'un sentier existant. **Terrain pour accès à officialiser en 2021**
- 4) Avenue des Récollets lot 5 508 701 avec quai utilisé par un non riverain. Pas de sentier de la rue mais accès par le terrain d'un non riverain malgré que le terrain de la ville se rend du bord de la rue jusqu'au lac du Nord car la descente y est impraticable. Structure en bois aménagée au bord de l'eau avec une passerelle au quai avec des chaises et banc au bord de l'eau. Il y a 3 résidences non riveraines sur l'avenue des Récollets à proximité. **Terrain à l'étude pour vente aux propriétaires voisins. Valeur à confirmer.**
- 5) Avenue de Blois lot 5 508 386 avec quai utilisé par un seul non riverain du 2 Place de Blois. Pas de sentier de la rue mais accès par le terrain du non riverain malgré que le terrain de la ville se rend du bord de la rue jusqu'au lac Dupuis. Embarcations et chaises au bord de l'eau. Il y a 3 résidences non riveraines sur le chemin Dupuis à proximité. **Terrain à l'étude pour vente à la propriétaire de la maison non riveraine adjacente qui est intéressée. Valeur à confirmer.**
- 6) Chemin Fridolin-Simard avec quai lot 5 508 492 - **Prévoir de remettre une membrane et de la poussière de pierre pour 2020.**
- 7) Parc Thomas-Louis-Simard avec quai lot 5 508 674 - Remettre du sable. Le 27 novembre 2018 M. Taché a eu une discussion téléphonique avec M. Yves Marquis du MELCC, ce dernier l'informe que l'on doit faire une demande d'un certificat d'autorisation pour le remplissage de sable dans la bande riveraine. **Revoir au printemps 2020.**
- 8) Avenue de Versailles avec quai lot 5 508 307 - **Tel que demandé par Mme Bouchard par lettre en octobre 2018 à FT, peut-on déplacer le quai hors de l'embouchure du ruisseau? Maintenant que le quai nous appartient. OUI nous pourrions déplacer le quai.**
- 9) Avenue d'Amiens avec quai lot 5 508 809 - Tolérance de la rampe de motomarine tant que Mr Mintz est propriétaire (Lettre autorisation non transférable) **Travaux à faire par les TP en 2020 pour relocaliser le sentier sur notre terrain. Suivi à faire avec Mme Bonneau pour travaux à compléter. Revoir avec M. Beauchamp pour cacher les tuyaux vis-à-vis la portion près du quai.**
- 10) Avenue de Champfleury avec quai lot 5 508 233 - **nettoyer le sentier par TP**
- 11) Avenue des Orioles sans quai lot 5 508 337 - **nettoyer le sentier par TP**
- 12) Chemin des Deux Lacs avec quai lot 5 508 681 - **nettoyer le sentier par TP**
- 13) Avenue Maubèches avec quai lot 5 508 58 - **nettoyer le sentier par TP**
- 14) Avenue Grenoble avec quai lot 5 508 593 - **nettoyer le sentier par TP**
- 15) Avenue des Merles avec un quai lot 5 508 562 - **nettoyer le sentier par TP**
- 16) Avenue de Chantilly lot 5 509 142 avec quai, sur le bord du chemin vers la place de Chantilly. Quai en 3 parties avec accès par escalier en mauvais état. Utilisé par un non riverain de la rue Chantilly depuis plusieurs années, autorisation faite par Fridolin-Simard et escalier fait par la Ville. Cinq non riverains habitent sur le chemin de Chantilly. **Attendre suivi du dossier des lots submergés car le chemin est dans la zone Atlantis.**

Mise à jour par Nadine Bonneau et Christine Corriveau le 4 avril 2020

Ville d'Estérel

Liste des permis généraux et certificats émis

Permis/ Cert.	Type / Nature / Matricule / Cadastre	Propriétaire/Entrepreneur/Emplacement/ Secteur	Nb. log. Créé(s) / Supprimé(s)	Émission / Début / Fin prévue	Valeur	Montant	Reçu
Permis 2020-005	Installation sanitaire <i>Permis de Construction</i> 6300-75-3813-0-000-0000 638-25-BLB,5508262	ROY JULIE Excavation Fox Inc. 19 AVENUE D' ARLES Masson		19/03/2020 16/03/2020 31/03/2020	0,00 \$	250,00 \$	

Nombre de logements créés	0
Nombre de logements supprimés	0
Nombre total de permis/cert.:	1
Valeur totale des travaux:	0,00 \$
Montant total des coûts:	250,00

*Le total "Nombre de logements créés" ne contient pas le nombre de logements créés des permis révoqués.
Le total "Nombre de logements supprimés" ne contient pas le nombre de logements supprimés des permis révoqués.
Le total "Valeur totale des travaux" ne contient pas la valeur des travaux des permis révoqués.*

PROBLÉMATIQUES – SERVICE DE L'URBANISME (Séance d'avril 2020)

#	PROPRIÉTAIRE	OBJET	ACTIONS / DÉCISIONS
161	Michel Bellehumeur André Boutin 1, avenue des Ducs	Protocole pour émission de permis à venir (eau du chemin des Deux Lacs qui se draine par le terrain des propriétaires) Plantation sur l'emprise de la voie publique Grillage sur la propriété publique pour l'entrée charretière	28.11.2019 Lettre envoyée par M. Lafontaine indiquant aux propriétaires que la Ville ne pourra pas être tenue responsable pour d'éventuels dommages à des plantations situées sur l'emprise de la voie publique. 06.12.2019 Courriel reçu de MM. Boutin et Bellehumeur dans lequel il est mentionné qu'ils ne feront aucun travail d'infrastructure dans la rue publique. Cependant, au printemps, ils verront à déposer un grillage en métal sur la propriété publique (dalot) après en avoir informé la Ville. Ils demandent finalement le remboursement du dépôt de garantie de 10 000 \$. 08.01.2020 Lettre en préparation, approbation requise par M. Dydzak. 21.01.2020 Lettre envoyée avec l'accord de M. Dydzak.
169	Anik Malette 6, avenue des Amiraux	Quai non conforme Superficie : excédent de 12.7 m ²	09.10.2019 Inspection le 9 octobre 2019 vers 10:30 AM, aucun changement n'a été fait sur le quai afin de le rendre conforme au permis émis 2017-042 et ce contrairement aux affirmations faites par M. Maxime Ouimet. Constat émis le 9 octobre 2019. En attente du jugement. 10.02.2020 Discussion avec Me Fournier et transmission des plans et du permis. 23.03.2020 Me Fournier me confirme par téléphone que Mme Malette a plaidé coupable et a payé son constat. Une lettre lui sera envoyée lui demandant de se conformer pour la fin mai.
171	Gestion Estérel inc. 39-43, chemin Fridolin-Simard	Pergola Terrasse sur le toit de l'hôtel	14.11.2019 Rencontre avec M. Leroy Cox, surintendant de l'hôtel. Visite au 5 ^e étage concernant l'installation d'une terrasse pergola sur le toit de l'hôtel. 16.01.2020 Conversation téléphonique avec M. Shawn Zarbatany lui demandant d'enlever la pergola sur le toit du 39, chemin Fridolin-Simard. Il me confirme qu'elle sera enlevée au plus tard le 30 avril 2020. Une inspection est prévue le 30 avril.



LISTE DES CORRESPONDANCES

Séance du 17 avril 2020

Date	Expéditeur	Sujet	Action
30 mars 2020	Sûreté du Québec, poste de la MRC des Pays-d'en-Haut	Information sur la Covid-19, assurance que la Sûreté du Québec est prête	Classement
9 avril 2020	Bureau de la député de Laurentides-Labelle	Accusé de réception – Résolution concernant le fonds de la taxe sur l'essence	Classement



Ville
d'Estérel

Rapport mensuel des activités financières
au 29 février 2020

- Notes 1. Nous sommes à la deuxième période sur 12 soit 16.67 % de notre budget estimé 2020.
2. Voici un tableau explicatif des revenus et des dépenses après 2 mois.

<u>REVENUS</u>	Budget	Revenus	Pourcentage des revenus	Engagement	Pourcentage Engagement
Revenus					
Taxes	3 754 028 \$	3 755 259 \$	100.03%	3 755 259 \$	100.03%
Droit de mutation	175 000 \$	44 665 \$	25.52%	44 665 \$	25.52%
Permis, Vignette, autres rev.	102 300 \$	4 007 \$	3.92%	4 007 \$	3.92%
Amendes et Pénalités	18 000 \$	146 \$	0.81%	146 \$	0.81%
Intérêts	25 970 \$	5 335 \$	20.54%	5 335 \$	20.54%
Autres	64 041 \$	1 098 \$	1.72%	1 098 \$	1.72%
Affectation du surplus (Affecté)	67 000 \$	- \$	0.00%	67 000 \$	100.00%
Total des revenus	4 206 339 \$	3 810 511 \$	90.59%	3 877 511 \$	92.18%
<u>DÉPENSES</u>	Budget	Dépenses	Pourcentage des dépenses	Engagement	Pourcentage Engagement
Administration générale					
Quote Part - Agglo	739 215 \$	123 203 \$	16.67%	725 143 \$	98.10%
Conseil municipal	210 198 \$	35 467 \$	16.87%	207 173 \$	98.56%
Application de la loi	57 000 \$	4 457 \$	7.82%	14 457 \$	25.36%
Gestion financière et admin.	461 200 \$	80 889 \$	17.54%	425 575 \$	92.28%
Greffe	3 500 \$	- \$	0.00%	3 500 \$	100.00%
Évaluation	32 495 \$	5 416 \$	16.67%	32 495 \$	100.00%
Gestion du personnel	5 000 \$	- \$	0.00%	5 000 \$	100.00%
Autres	86 195 \$	9 312 \$	10.80%	43 783 \$	50.80%
Total administration générale	1 594 803 \$	258 743 \$	16.22%	1 457 126 \$	91.37%
Sécurité publique					
Service de sécurité	559 217 \$	87 511 \$	15.65%	497 933 \$	89.04%
Patrouille nautique	34 682 \$	273 \$	0.79%	273 \$	0.79%
Total Sécurité publique	593 899 \$	87 784 \$	14.78%	498 206 \$	83.89%
Transport					
Voirie municipale	342 169 \$	42 701 \$	12.48%	209 718 \$	61.29%
Enlèvement de la neige	135 678 \$	65 456 \$	48.24%	125 985 \$	92.86%
Éclairage des rues	29 500 \$	4 879 \$	16.54%	29 463 \$	99.87%
Signalisation	9 755 \$	85 \$	0.87%	5 297 \$	54.31%
Transport collectif	8 905 \$	1 484 \$	16.67%	8 905 \$	100.00%
Total du transport	526 007 \$	114 605 \$	21.79%	379 368 \$	72.12%
Hygiène du milieu					
Approvis. / traitement de l'eau - Égout	152 877 \$	3 991 \$	2.61%	118 547 \$	77.54%
Matières résiduelles	111 614 \$	18 813 \$	16.86%	111 824 \$	100.19%
Environnement	78 783 \$	6 838 \$	8.68%	45 449 \$	57.69%
Autres (traitement insectes)	112 408 \$	18 735 \$	16.67%	112 408 \$	100.00%
Total Hygiène du milieu	455 682 \$	48 377 \$	10.62%	388 228 \$	85.20%
Aménagement et Urbanisme	131 461 \$	21 835 \$	16.61%	120 999 \$	92.04%
Loisirs et culture					
Activités récréatives	132 833 \$	8 417 \$	6.34%	116 459 \$	87.67%
Frais de financement					
Intérêt sur la dette à long terme	143 197 \$	23 866 \$	16.67%	143 197 \$	100.00%
Autres frais de finan. + Capital DLT	561 457 \$	93 868 \$	16.72%	561 749 \$	100.05%
Total des frais de financement	704 654 \$	117 734 \$	16.71%	704 946 \$	100.04%
Immobilisations					
Achat d'immobilisations	67 000 \$	181 610 \$		181 610 \$	
Emprunt à long terme	0 \$	(147 344) \$		(147 344) \$	
Emprunt - Fonds de Roulement	0 \$			- \$	
Subvention (PIQM volet 2.5)	0 \$			- \$	
Subvention (TECQ)	0 \$	(26 370) \$		(26 370) \$	
Total Immobilisations	67 000 \$	7 895 \$	11.78%	7 895 \$	11.78%
Total des dépenses de fonction.	4 206 339 \$	665 390 \$	15.82%	3 673 228 \$	87.33%

Nadine Bonneau

Nadine Bonneau
Trésorière



Ville
d'Estérel

Rapport mensuel des activités financières
au 31 mars 2020

- Notes 1. Nous sommes à la troisième période sur 12 soit 25 % de notre budget estimé 2020.
2. Voici un tableau explicatif des revenus et des dépenses après 3 mois.

<u>REVENUS</u>	Budget	Revenus	Pourcentage des revenus	Engagement	Pourcentage Engagement
Revenus					
Taxes	3 754 028 \$	3 755 259 \$	100.03%	3 755 259 \$	100.03%
Droit de mutation	175 000 \$	44 957 \$	25.69%	44 957 \$	25.69%
Permis, Vignette, autres rev.	102 300 \$	4 602 \$	4.50%	4 602 \$	4.50%
Amendes et Pénalités	18 000 \$	1 456 \$	8.09%	1 456 \$	8.09%
Intérêts	25 970 \$	10 815 \$	41.64%	10 815 \$	41.64%
Autres	64 041 \$	3 612 \$	5.64%	3 612 \$	5.64%
Affectation du surplus (Affecté)	67 000 \$	- \$	0.00%	67 000 \$	100.00%
Total des revenus	4 206 339 \$	3 820 701 \$	90.83%	3 887 701 \$	92.42%
<u>DÉPENSES</u>	Budget	Dépenses	Pourcentage des dépenses	Engagement	Pourcentage Engagement
Administration générale					
Quote Part - Agglo	739 215 \$	184 804 \$	25.00%	725 143 \$	98.10%
Conseil municipal	210 198 \$	51 216 \$	24.37%	206 802 \$	98.38%
Application de la loi	57 000 \$	4 824 \$	8.46%	13 824 \$	24.25%
Gestion financière et admin.	461 200 \$	116 890 \$	25.34%	427 807 \$	92.76%
Greffe	3 500 \$	- \$	0.00%	3 500 \$	100.00%
Évaluation	32 495 \$	8 124 \$	25.00%	32 495 \$	100.00%
Gestion du personnel	5 000 \$	- \$	0.00%	5 000 \$	100.00%
Autres	86 195 \$	15 392 \$	17.86%	46 460 \$	53.90%
Total administration générale	1 594 803 \$	381 249 \$	23.91%	1 461 031 \$	91.61%
Sécurité publique					
Service de sécurité	559 217 \$	129 051 \$	23.08%	498 558 \$	89.15%
Patrouille nautique	34 682 \$	409 \$	1.18%	409 \$	1.18%
Total Sécurité publique	593 899 \$	129 461 \$	21.80%	498 968 \$	84.02%
Transport					
Voirie municipale	342 169 \$	52 568 \$	15.36%	203 693 \$	59.53%
Enlèvement de la neige	135 678 \$	79 715 \$	58.75%	129 980 \$	95.80%
Éclairage des rues	29 500 \$	4 879 \$	16.54%	27 004 \$	91.54%
Signalisation	9 755 \$	96 \$	0.98%	4 787 \$	49.07%
Transport collectif	8 905 \$	2 226 \$	25.00%	8 905 \$	100.00%
Total du transport	526 007 \$	139 485 \$	26.52%	374 370 \$	71.17%
Hygiène du milieu					
Approvis. / traitement de l'eau - Égout	152 877 \$	12 127 \$	7.93%	124 498 \$	81.44%
Matières résiduelles	111 614 \$	27 896 \$	24.99%	111 606 \$	99.99%
Environnement	78 783 \$	11 181 \$	14.19%	45 931 \$	58.30%
Autres (traitement insectes)	112 408 \$	28 102 \$	25.00%	112 408 \$	100.00%
Total Hygiène du milieu	455 682 \$	79 306 \$	17.40%	394 443 \$	86.56%
Aménagement et Urbanisme	131 461 \$	30 922 \$	23.52%	120 470 \$	91.64%
Loisirs et culture					
Activités récréatives	132 833 \$	11 702 \$	8.81%	116 187 \$	87.47%
Frais de financement					
Intérêt sur la dette à long terme	143 197 \$	35 799 \$	25.00%	143 197 \$	100.00%
Autres frais de finan. + Capital DLT	561 457 \$	140 780 \$	25.07%	561 873 \$	100.07%
Total des frais de financement	704 654 \$	176 579 \$	25.06%	705 070 \$	100.06%
Immobilisations					
Achat d'immobilisations	67 000 \$	217 406 \$		217 406 \$	
Emprunt à long terme	0 \$	(179 701) \$		(179 701) \$	
Emprunt - Fonds de Roulement	0 \$			- \$	
Subvention (PIQM volet 2.5)	0 \$			- \$	
Subvention (TECQ)	0 \$	(26 370) \$		(26 370) \$	
Total Immobilisations	67 000 \$	11 335 \$	16.92%	11 335 \$	16.92%
Total des dépenses de fonction.	4 206 339 \$	960 039 \$	22.82%	3 681 873 \$	87.53%

Nadine Bonneau

Nadine Bonneau
Trésorière